

## Communiqué de presse – 28 juin 2017

### ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 JUIN 2017

### VERSEMENT D'UN DIVIDENDE DE 1,08€ PAR ACTION

*Boulogne-Billancourt, le 28 juin 2017*

L'assemblée générale mixte de Patrimoine et Commerce s'est tenue le 27 juin 2017 au siège social de la société.

Les actionnaires de la société ont notamment approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que la proposition de versement d'un dividende de 1,08€ par action.

Ce dividende sera mis en paiement le 26 juillet 2017.

#### **Option pour le paiement du dividende en actions**

L'option entre le paiement du dividende en numéraire ou le paiement de tout ou partie du dividende en actions nouvelles a également été adoptée par les actionnaires.

Le prix des actions attribuées a été fixé à 21,62 €, prix égal à 90% de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext à Paris aux vingt séances de bourse précédant la date de la présente assemblée générale annuelle diminuée du montant net du dividende, arrondi au centime d'euro supérieur.

Le nombre total maximum d'actions ordinaires nouvelles susceptibles d'être émises pour les besoins du paiement du dividende en action est de 639.567, représentant environ 4,76 % du capital et 2,89 % des droits de vote sur la base des actions en circulation au 27 juin 2017, augmentées du nombre d'actions nouvelles susvisées.

Les actions émises seront créées avec jouissance au 1er janvier 2017 et feront l'objet d'une demande d'admission à la cotation sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Elles comporteront les mêmes droits et restrictions que les actions ordinaires en circulation, tels que décrits dans les statuts de la société et le document de référence 2016 disponible sur le site internet de la société ([www.patrimoine-commerce.com](http://www.patrimoine-commerce.com)).

Les actionnaires pourront opter pour le paiement de tout ou partie du dividende leur revenant en actions entre le 30 juin 2017 et le 17 juillet 2017 inclus, en adressant leur demande aux intermédiaires financiers habilités à payer ledit dividende, ou pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs tenus par la Société, à son mandataire (Société Générale Securities Services, Département des titres et bourse, 32 rue du Champ de Tir, BP 81236, 44312 Nantes Cedex 3). Après l'expiration de ce délai, le dividende sera payé uniquement en numéraire.

Pour les actionnaires qui n'auront pas opté pour un versement total du dividende en actions, la part du dividende versée en numéraire sera payée le 26 juillet 2017 après expiration de la période d'option. Pour les actionnaires ayant opté pour le paiement de tout ou partie du dividende en actions, la livraison des actions interviendra à cette même date.

Si le montant du dividende réinvesti en actions ne correspond pas à un nombre entier d'actions, les actionnaires pourront obtenir le nombre entier d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

---

## À propos de Patrimoine & Commerce

*Patrimoine & Commerce détient et exploite un portefeuille d'actifs immobiliers, principalement de commerce, totalisant près de 395 000 m<sup>2</sup>. Ces actifs sont situés pour l'essentiel dans des retail parks à proximité de villes moyennes sur l'ensemble du territoire français. Patrimoine & Commerce dispose d'un important deal-flow identifié qui lui permettra d'alimenter sa croissance en actifs de développement et en actifs d'exploitation.*

*Patrimoine & Commerce est cotée sur NYSE Euronext Paris.  
Code ISIN : FR0011027135 - Code Mnémo : PAT*

*Pour plus d'informations : [www.patrimoine-commerce.com](http://www.patrimoine-commerce.com)*

Pour toute information, contacter :

**PATRIMOINE & COMMERCE**

Gérant

Eric Duval

Tél. : 01 46 99 47 79

**KEIMA COMMUNICATION**

Emmanuel DOVERGNE

Tél. : 01 56 43 44 63

[emmanuel.dovergne@keima.fr](mailto:emmanuel.dovergne@keima.fr)